



LICENCE PROFESSIONNELLE "EGER"

Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique

Parcours : Éco-Gestion des Énergies Renouvelables, Énergie électrique, Environnement
Formation initiale et Alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation est particulièrement dédiée aux métiers des secteurs industriels relevant du domaine de l'énergie électrique : production, consommation et gestion durable de l'énergie électrique, supervision et contrôle à distance de la production décentralisée, intégration des énergies renouvelables (particulièrement éolien, solaire photovoltaïque et hydraulique), dimensionnement des dispositifs de production. Elle traite également les aspects « développement durable » et « éco-conception » en lien direct avec la problématique de l'énergie.

PUBLICS CONCERNÉS

Cette licence professionnelle s'adresse aux :

- Étudiants titulaires d'un BUT ou d'un BTS à dominante industrielle ;
- Étudiants en licences scientifiques ayant validé 120 ECTS dans un cursus à dominante physique et sciences de l'ingénieur ;
- Personnes pouvant bénéficier de VAE au niveau 3 ;
- Salariés de niveau 3 en formation continue.

ORGANISATION DES ÉTUDES

La formation dure un an et correspond à un volume :

- De 450 heures de formation ;
- De 150 heures de projet en Entreprise ou à l'Université ;
- De 13 semaines d'activités professionnelles ;
- La formation est découpée en 7 Unités d'enseignement (UE).

UE1 (90h) ► Outils de communication dans l'entreprise

Communication orale et écrite, Anglais commercial et technique, Gestion et économie d'entreprise, Management environnemental, Maîtrise des risques

UE2 (90h) ► Énergie

Production de l'énergie, Énergies renouvelables et Moyens de production d'énergies

UE3 (90 h) ► Éco-conception et Environnement

Exigences liées à l'environnement, Positionnement de l'éco-conception dans l'entreprise
Outils de l'éco-conception et Mise en œuvre de l'éco-conception dans l'entreprise.

UE4 (90 h) ► Production et gestion de l'énergie électrique

Réseaux électriques, Conversion des énergies éolienne et solaire, Pile à combustible, Capteurs et instrumentation

UE5 (90 h) ► Supervision et contrôle à distance

Techniques de régulation, Supervision et commande à distance, Architecture et commande des systèmes distribués, Réseaux et communication industrielle

UE6 (150 h) ► Projet industriel

UE7 ► 14 semaines de stage en entreprise

FORMATION INITIALE ET ALTERNANCE

- **La formation initiale** concerne l'ensemble des candidats souhaitant poursuivre leurs études sous statut étudiant.
- **La formation en alternance** permet d'obtenir le diplôme en associant formation théorique à la Faculté des Sciences et Technologies et formation pratique en situation de travail en entreprise.

Deux dispositifs permettent de suivre la formation en alternance :

Le contrat d'apprentissage : Il concerne les jeunes âgés de 16 à 25 ans. Dans certains cas, l'apprentissage est également possible au-delà de 25 ans sous certaines conditions.

Dans le cas de la licence professionnelle EGER, le contrat d'apprentissage est d'une durée d'un an. Ce contrat peut s'inscrire dans la continuité de 2 autres années de formation suivies par apprentissage dans un autre établissement (BTS ou BUT par apprentissage, par exemple).

L'apprenti est salarié de l'entreprise et perçoit une rémunération. Le temps de travail de l'apprenti est identique à celui des autres salariés de l'entreprise incluant le temps de formation à la Faculté des Sciences et Technologies.

Le contrat de professionnalisation :

Il concerne les jeunes de moins de 26 ans et les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans qui souhaitent compléter leur formation initiale. C'est un contrat à durée déterminée de 12 mois.

L'étudiant titulaire d'un contrat de professionnalisation est salarié de l'entreprise et perçoit une rémunération. À ce titre, il bénéficie de l'ensemble des dispositions du Code du travail et de la convention collective applicable.

DÉBOUCHÉS

Le titulaire de la Licence Professionnelle EGER exercera dans tous les secteurs d'activités de la production et de la gestion de l'énergie électrique, des énergies renouvelables et de l'environnement. Il pourra notamment prétendre aux fonctions suivantes :

- Développeur de démarche rationnelle d'utilisation de l'énergie.
- Assistant du chef de projet éolien ou photovoltaïque ;
- Gestionnaire à distance de la production d'énergie électrique ;
- Conseiller public en énergie au sein des Agences Locales de l'énergie et des Pôles de Développement Durable ;
- Chargé d'études "Énergies renouvelables" dans les cabinets conseils ou centres techniques ;
- Animateur environnement et énergie au sein de l'entreprise ;
- Animateur environnemental de l'équipe projet en PMI-PME ;
- Technico-commercial en éco-produits.

COMMENT S'INSCRIRE ?

1^{ère} étape : Constituez votre dossier de candidature sur le site : <https://ecandidat.univ-lorraine.fr> à partir de début mars.

2^{ème} étape : Vous êtes autorisé à vous inscrire (avis favorable en vous reconnectant sur ecandidat).

Téléchargez le fichier unique d'inscription disponible début juillet et renvoyez-le à l'adresse indiquée.

En savoir plus sur les inscriptions : www.univ-lorraine.fr.

CONTACTS

Responsable pédagogique : Philippe POURE ► 06 60 87 89 17 / philippe.poure@univ-lorraine.fr

Secrétariat : Stéphanie HOBLINGRE ► 03 72 74 51 00 / stephanie.hoblingre@univ-lorraine.fr



Lieu de la formation : Faculté des Sciences et Technologies de Vandœuvre-lès-Nancy

Pour en savoir plus : <https://fst.univ-lorraine.fr>